



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

NAO

POURQUOI LA CFDT N'A PAS SIGNÉ L'ACCORD !

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA CFDT N'APPOSERA PAS SA SIGNATURE SUR LES NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES.

Aucune marge de manœuvre !

La Poste propose comme base de négociation 0,2%. Pas de négociation possible. Ce sera du 0,2% avec ou sans accord. À quoi bon signer ?

2020 la reconnaissance du "besoin de Poste"

Les postiers ont répondu présents lors du premier confinement, alors que le virus et sa transmission étaient totalement méconnus. Ils n'ont pas rechigné à assurer leurs missions de service public. Une prime, aux conditions très contraintes, ce n'est pas suffisant, pas plus qu'un merci. Les postiers attendent une vraie valorisation de leur salaire, notamment les salaires les plus bas.

Des mesures inacceptables imposées par La Poste

- Augmentation de 0,2% pour les salariés du I.2 au III.3
- Une augmentation individuelle pour les salaires minimums de la classe III (non automatique, donc au cas par cas...)
- Pour la deuxième année consécutive, aucune garantie d'une augmentation générale pour les groupe A.

La Poste est dans un contexte économique contraint, réduit la force de travail au-dessous des moyens nécessaires et motive sa politique salariale sur de simples données d'attrition.

La Poste doit se préoccuper du « capital extraordinaire » que représentent les postières et les postiers. Ceux-ci attendent une vraie valorisation, légitime, puisque qu'ils sont :

« le lien social essentiel de la Nation ».

La CFDT attend un plan stratégique ambitieux basé sur le développement et non sur l'attrition. La CFDT attend des mesures salariales tout aussi ambitieuses, motivantes et reconnaissant l'engagement de tous.

LA POSTE DOIT INVESTIR SUR SON CAPITAL HUMAIN

SUIVEZ-NOUS SUR
L'APPLICATION
DISPONIBLE SUR
ANDROID OU IOS

